AR PREFECTURE
005-200052801-20190206-2019001BUREAU-DE
Reçu le 11/02/2019

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°19 du : 6 février 2019

Délibération n° : 2019.001

Objet : Election du nouveau membre du bureau

Par suite d'une convocation en date du 23 janvier 2019, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras le 6 février 2019 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Max BREMOND

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	*Absent*	Francine DAERDEN	*Absente*
Gérard FROMM	**Présent**	Sébastien FINE	*Absent*
Pierre LEROY	**Présent**	Romain GRIZKA	*Absent*
Thierry BOUCHIE	*Absent*	Éric PEYTHIEU	*Absent*
Martine ALYRE	**Pouvoir Pierre LEROY**	Jean Pierre SEVREZ	*Absent*
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	**Présent**	Valérie GARCIN EYMEOUD	*Absente*
Bernard LETERRIER	*Absent*	Dominique MOULIN	*Absent*
Serge LAURENS	**Présent**	Maxime BERARD	*Absent*
Max BREMOND	**Présent**	Jean Louis BERARD	*Absent*
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Serge GIORDANO	**Présent**	Cyrille DRUJON D'ASTROS	*Absent*
Gérard GUIMBERT	**Présent**	Jean-Robert RICHARD	*Absent*

***

Vu

L'arrêté préfectoral n°2015-190-2 en date du 08 juillet 2015, actant la transformation de l'association du Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras ;

Les modifications apportées aux statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ;

La délibération N°2016.002 relative à l'élection du Président ;

La délibération N°2016.003 relative à l'élection des Vice-Présidents ;

La délibération N°2018.002 relative à l'élection d'un nouveau Vice-Président ;

La délibération n°2018.003 relative à l'élection du nouveau bureau ;

La délibération de la Communauté de communes du Pays des Ecrins du 27 septembre 2018 n°1 désignant des représentants au PETR suite aux démissions.

Passage des Ecoles – 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 00012

AR PREFECTURE
005-200052801-20190206-2019001BUREAU-DE
Reçu le 11/02/2019

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°19 du : 6 février 2019
Délibération n° : 2019.001
Page 2 sur 2

Objet : Election du nouveau membre du bureau

CONSIDERANT

Que le Président ne peut être le représentant d'une des Communautés de communes membre quand il siège au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Que les 3 communautés de communes membres du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras doivent être représentées par 2 membres au bureau dont son Président ;

Qu'il convient lors des bureaux de pouvoir engager les trois communautés de communes sur les décisions prises ;

Que la communauté de communes du Pays des Ecrins a élu des représentants au PETR suite aux démissions ;

Que les membres déjà en place sont maintenus à leur poste ;

Que Monsieur Gérard GUIMBERT, lors du dernier bureau, a souhaité pouvoir siéger.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		8
Nombre de membres présents		7	Nombres de membres représentés		1
Nombre de suffrages exprimés			8		
Pour	8	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide que la composition du bureau soit ainsi :

Président : Monsieur Pierre LEROY ;

Premier vice-président, représentant la Communauté de communes du Briançonnais, Monsieur Gérard FROMM ;

Deuxième vice-président, représentant la Communauté de communes du Guillestrois Queyras, Monsieur Max BREMOND ;

Troisième vice-président, représentant la Communauté de communes du Guillestrois Queyras, Monsieur Christian LAURENS ;

Membre représentant la Communauté de communes du Briançonnais, Monsieur Thierry BOUCHIE ;

Membres représentant la Communauté de communes du Pays des Ecrins, Monsieur Gérard GUIMBERT et son président monsieur Cyrille DRUJON D ASTROS.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

Passage des Ecoles - 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 00012